

## **Félicitations aux nouveaux membres du conseil d'administration de la Société de la francophonie manitobaine**

**Saint-Boniface, le 12 octobre 2018** – L'assemblée générale annuelle de la Société de la francophonie manitobaine (SFM), tenue le 11 octobre 2018 a confirmé les personnes suivantes au conseil d'administration de la SFM :

### **Membres individuels**

Monsieur Christian Monnin — président  
Madame Angela Cassie – vice-présidente  
Poste vacant – administrateur/administratrice \*  
Poste vacant – administrateur/administratrice \*

### **Membres institutionnels**

Monsieur Daniel Lussier de la Corporation catholique de la santé du Manitoba  
Monsieur Bernard Lessage de la Commission scolaire franco-manitobaine  
Monsieur Stéfán Delaquis de l'Université de Saint-Boniface

### **Membres organisationnels de clientèles spécifiques**

Les aînées – Poste vacant  
Les femmes – Madame Charlotte Hébert  
Les francophiles – Monsieur Derrek Bentley  
Les jeunes – Madame Émilie Morier-Roy  
Les Métis – Madame Sophie Moquin  
La petite enfance – Madame Dominique Arbez

Il est à noter que le poste pour les nouveaux arrivants demeurera vacant jusqu'au moment où l'Accueil francophone soit une personne morale distincte de la Société. Une nouvelle clientèle, proposée et adoptée à l'AGA d'hier, s'ajoute aux membres organisationnels de clientèle spécifique, soit la petite enfance.

### **Membres organisationnels sectoriels**

Culture – Madame Natalie Thiesen  
Économie et finances – Monsieur Denis Tétrault  
Éducation – Madame Monique Guénette  
Juridique – Monsieur Denis Guénette  
Milieu rural et municipalités – Monsieur Armand Poirier  
Patrimoine – Monsieur Philippe Mailhot  
Santé et services sociaux – Madame Janique Fortier  
Sport Monsieur – Monsieur Joël Martine

La SFM tient à remercier ses membres de leur participation à l'assemblée générale annuelle.

\* Lors de l'AGA, l'assemblée a mandaté le conseil d'administration à combler les deux postes vacants et les personnes choisies à cette fin occuperont leur poste jusqu'à l'AGA suivante.

*La Société de la francophonie manitobaine (SFM), organisme porte-parole de la communauté francophone du Manitoba, veille à l'épanouissement de cette communauté et revendique le plein respect des droits de celle-ci.*

— 30 —

Pour toute information, veuillez communiquer avec :

Myriam Leclercq  
Coordinatrice des communications et du 233-ALLÔ  
Société de la francophonie manitobaine  
Téléphone : (204) 233-4915 [mleclercq@sfm.mb.ca](mailto:mleclercq@sfm.mb.ca)